

# CAPSULE INFO>VEILLE

## États-Unis : audit sur les nouvelles dispositions contre le vol d'identité

En juin 2019, le Sénat américain a approuvé la *Taxpayer First Act*, qui vise à réorganiser l'Internal Revenue Service (IRS) pour améliorer les services aux contribuables et renforcer leurs droits. Cette loi comprenait quatre articles pour accroître la protection des contribuables contre le vol d'identité, à savoir :

- Établir un point de contact unique pour le traitement des dossiers des contribuables victimes d'un vol d'identité ;
- Permettre à tous les contribuables qui le souhaitent de demander un numéro d'identification personnel (NIP), sans se restreindre aux seules victimes d'un vol d'identité ;
- Informer les contribuables lorsque l'IRS détecte ou soupçonne un vol d'identité, y compris lorsque le délit a été commis pour obtenir un emploi ;
- Appliquer – en collaboration avec le Taxpayer Advocate Service et avant juillet 2020 – des lignes directrices pour la gestion des cas de vol d'identité. Ces normes accessibles au public comprennent les critères suivants :
  - Durée moyenne de traitement d'un dossier ;
  - Délai d'attente pour qu'une victime de fraude reçoive le remboursement qui lui est dû ;
  - Nombre d'employés de l'IRS avec lesquels un contribuable doit interagir afin de résoudre une affaire.

Le Treasury Inspector General for Tax Administration (TIGTA) a mené un audit pour évaluer les efforts déployés par l'IRS dans l'application des dispositions présentées ci-dessus. Il s'agit de son 14<sup>e</sup> rapport sur le vol d'identité depuis 2010. Les fraudeurs recourent notamment à ce stratagème pour recevoir un remboursement d'impôt de manière illicite ou décrocher un emploi.

Le TIGTA salue la mise en place par l'IRS d'un guichet unique pour aider les victimes de vol d'identité et régler efficacement leur cas. Ce service comprend une ligne téléphonique en fonction du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. En outre, l'auditeur souligne l'amélioration des lignes directrices pour le traitement des dossiers, notamment le fait que le contribuable n'ait à parler qu'à un seul employé pour résoudre un problème du genre.

Cependant, le TIGTA a identifié d'autres aspects devant être améliorés pour répondre aux exigences de la *Taxpayer First Act*. Sur un échantillon de 48,5 millions de particuliers, seulement 25 000 ont demandé un NIP sans avoir été victimes d'un vol d'identité. Cette faible proportion démontre que la mesure reste méconnue.

L'IRS avertit les contribuables lorsqu'elle détecte un vol d'identité même si aucun remboursement frauduleux n'est émis. Lorsqu'un fraudeur fait une tentative alors que le contribuable a déjà rempli sa déclaration de revenus, la seconde requête est automatiquement refusée. Même chose lorsqu'un malfaissant dépose une demande avec un NIP périmé.

Le TIGTA a toutefois remarqué que les contribuables ne sont pas toujours informés des tentatives de vol d'identité. Ainsi, un problème de programmation a empêché que plus de 60 000 personnes soient prévenues en 2019. De plus, lorsqu'un fraudeur utilise le NIP d'un autre contribuable pour obtenir un emploi, l'IRS envoie un seul avis par période de trois ans; il ne signale pas les infractions subséquentes. Le TIGTA s'inquiète enfin que des mineurs soient avisés d'un vol d'identité, mais pas leurs parents ou tuteurs.

La collaboration avec le Taxpayer Advocate Service pour l'implantation de lignes directrices encadrant la gestion des cas de vol d'identité a débuté en octobre 2019. Ensuite, la pandémie de COVID-19 a bousculé les projets de l'IRS en entraînant la fermeture des bureaux. La direction responsable de gérer les dossiers a alors sollicité une extension pour la mise en place des lignes directrices. La nouvelle date a été fixée au 1er juillet 2021. Le TIGTA se montre satisfait de l'initiative de cette direction.

À la lumière de ces constats, le TIGTA adresse neuf recommandations au commissaire de l'IRS, dont celles-ci :

- Mettre en œuvre une stratégie de communication pour promouvoir l'utilisation du NIP même auprès des personnes qui n'ont pas subi de vol d'identité ;
- Corriger les erreurs de programmation pour garantir qu'un avis de vol d'identité est bien envoyé à toutes les victimes identifiées ;
- Implanter un processus pour identifier et informer les parents et les tuteurs légaux lorsqu'un escroc utilise le numéro d'identification d'une personne à charge ;
- Émettre un avis aux victimes de vol d'identité chaque année qu'une tentative d'usurpation est détectée.

## RÉFÉRENCE

GOVERNMENT ACCOUNTABILITY OFFICE (page consultée le 30 novembre 2020). *Taxpayer First Act: Implementation of Identity Theft Victim Assistance Provisions*, [en ligne],

<https://www.treasury.gov/tigta/auditreports/2020reports/202045070fr.pdf>